

Règlement Intérieur du Neodance Tour

Article 1 : Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles de fonctionnement du Neodance Tour, une tournée de stages de danse organisée à travers la France et la Belgique.

Article 2 : Inscription

- 2.1. Les inscriptions aux stages de danse du Neodance Tour se font en ligne sur le site officiel de l'événement.
- 2.2. Toute inscription est considérée comme définitive après réception du paiement intégral des frais de participation.
- 2.3. Les participants doivent remplir un formulaire d'inscription avec leurs informations personnelles et accepter les termes du présent règlement intérieur.

Article 3 : Conditions de Participation

- 3.1. Les stages de danse sont ouverts à tous, sans distinction de niveau, sauf indication contraire spécifiée dans la description du stage.
- 3.2. Les participants doivent se présenter à l'heure et au lieu indiqués sur leur confirmation d'inscription.
- 3.3. Les participants doivent respecter les consignes de sécurité émises par les instructeurs.

Article 4 : Remboursement

- 4.1. En cas d'annulation de la part du participant, aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas de force majeure.
- 4.2. En cas de maladie ou blessure empêchant la participation, un remboursement partiel peut être accordé sur présentation d'un certificat médical valide. Toute demande de remboursement pour raison médicale doit être envoyée par écrit à l'organisation du Neodance Tour, accompagnée du certificat médical.

Article 5 : Annulation ou Modification de Stage

- 5.1. L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier les dates, lieux, ou contenus des stages en cas de nécessité.
- 5.2. En cas d'annulation de la part de l'organisation, les participants seront intégralement remboursés ou auront la possibilité de reporter leur participation à une autre date ou lieu proposé.

Article 6 : Comportement et Discipline

6.1. Les participants doivent adopter un comportement respectueux envers les autres danseurs, les instructeurs, et le personnel d'organisation.

6.2. Tout comportement jugé inapproprié ou dangereux pourra entraîner l'exclusion immédiate du stage sans remboursement.

Article 7 : Assurances et Responsabilités

7.1. Les participants sont responsables de leur propre assurance couvrant les risques liés à la pratique de la danse.

7.2. L'organisation du Neodance Tour décline toute responsabilité en cas de perte, vol, ou dommage aux biens personnels des participants.

Article 8 : Protection des Données Personnelles

8.1. Les informations personnelles des participants sont collectées et traitées conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles.

8.2. Les participants ont le droit d'accéder, de rectifier, et de supprimer leurs données personnelles en contactant l'organisation du Neodance Tour.

Article 9 : Acceptation du Règlement

9.1. La participation aux stages de danse du Neodance Tour implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur.

9.2. Le règlement intérieur peut être modifié par l'organisation. Toute modification sera communiquée aux participants inscrits.

Article 10 : Contacts

Pour toute question ou demande d'information, les participants peuvent contacter l'organisation du Neodance Tour à l'adresse e-mail suivante : contest@neodanceacademy.com